

Direction générale déléguée à la formation et à la vie universitaire (DGD FVU)

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 21 février 2019**

D04_210219

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-et-un février à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale, sous la présidence de Nicolas LESCA, Vice-président Formation.

Point à l'ordre du jour : Approbation de la création du parcours *Radioprotection* en M2 au sein de la mention Physique

Membres présents : Sylviane HENNEBICQ, Jean-Luc REBOUD, Romain TINIERE, Patricia LADRET, Séverine RUSSET PENKETH, Virginie ZAMPA, Christine CHAUBET, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Pierre-André PICHON, Salomé BURGET, Maelys FAURE, Karin KAMALANAVIN, Monssef MAKHLOUF, Marie MAZENOT, Victorine GIRARD, Marion BOUTET.

Membres représentés : Valérie CHANAL (procuration à Jean-Luc REBOUD), Dominique RIEU (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Michèle ROMBAUT (procuration à Patricia LADRET), Jean-Gabriel VALAY (procuration à Romain TINIERE), Viviane CLAVIER (procuration à Virginie ZAMPA), Geneviève NOUYRIGAT (procuration à Séverine RUSSET PENKETH), Isabelle DELHOTEL (procuration à Cédric LAURENT), Pascale ROBERT (procuration à Pierre-André PICHON), Alain MATTONE (procuration à Sylviane HENNEBICQ), Elise DECEUNINCK (procuration à Marion BOUTET).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : M. Nicolas LESCA, Vice-Président en charge de la Formation.

La création du parcours *Radioprotection* en M2 au sein de la mention Physique est soumise au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	17
Membres représentés	10
Nombre de votants	27
Voix favorables	26
Voix défavorables	0
Abstentions	1
Voix non exprimées	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, la création du parcours *Radioprotection* en M2 au sein de la mention Physique.

Fait à St Martin d'Hères, le 15 mars 2019

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président en charge de la Formation

Nicolas LESCA



N. LESCA

Publié le : 18/03/2019

Transmis au Rectorat le : 18/03/2019

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES
DELIBERATIONS
N°D04_210219**

- Création d'un nouveau parcours de formation**
- Modification dans un parcours de formation**

Année universitaire : 2019-2020

Composante : UFR PhITEM

Département (*le cas échéant*) :

Domaine de la formation (*ALL – DEG – SHS – STS*) : **STS**

Diplôme (*Licence/LPro/Master*) : **MASTER**

Mention de diplôme : PHYSIQUE

Intitulé du parcours : Parcours M2 Radioprotection

Date validation Conseil de composante : conseil d'UFR PhITEM du 13 décembre 2018

Éléments de contexte de la demande :

Objectifs de la formation (pour une création)

Le parcours de master 2 Radioprotection est un parcours actuellement porté par la mention « Ingénierie de la Santé » (UFR de Médecine). Il s'agit d'un parcours faisant l'objet d'un partenariat sous convention entre l'UGA et l'INSTN, pour la formation de responsables de la radioprotection dans les secteurs électronucléaire, industriel, recherche et médical.

Ou s'il s'agit d'une demande de modification dans un parcours, en indiquer les raisons.

Depuis le départ de J. Balosso (PU/PH de l'UFR de Médecine) en 2018, la responsabilité de ce parcours est assurée par J-F. Adam (MCF de l'UFR PhITEM) en lien avec P. Livolsi (CEA/INSTN).

Les effectifs de ce parcours ont diminué depuis quelques années passant de ~20 étudiants à :

- 13 étudiants en 2016-17,
- 11 étudiants en 2017-18 avec des origines très diverses (6 du M1 IS, 1 du M2 Physique médicale, 3 FC, 1 ingénieur),
- 14 étudiants en 2018-2019 (dont 3 en FC).

Dans le cas de modification(s) dans un parcours, toutes les parties suivantes ne devront être remplies que si elles sont impactées par le changement.

La demande porte sur l'affichage de ce parcours dans les mentions « Ingénierie de la Santé » (IS, déjà le cas) et « Physique » (PHY, **création d'un parcours**) afin d'accroître sa visibilité pour les dernières années de la campagne d'accréditation en cours (2019-20 et 2020-21).

	<p>L'organisation pédagogique du parcours M2 Radioprotection restera inchangée et aucune charge supplémentaire d'enseignements n'est requise puisque les enseignements des parcours sous les deux mentions seront mutualisés.</p> <p>Ceci ne présume en rien des décisions, qui pourraient être prises pour la prochaine accréditation.</p>
Publics concernés (FI, FC)	FI et FC
Modalités (présentiel, EAD...)	Présentiel, distanciel (visioconférence), voyage d'études
Effectif attendu	20 étudiants répartis sur les deux mentions IS et PHY

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel EC et enseignants participant à la formation	<p>Les enseignements sont pris en charge à 53% par l'UGA et 47% par le CEA/INSTN. En 2017-18, 4 enseignant-chercheurs de l'UFR PhITEM relevant de la section 29 étaient impliqués dans les enseignements du M2 radioprotection (1 PR et 3 MCF).</p> <p>La responsabilité universitaire du parcours est assurée par un enseignant-chercheur de l'UGA.</p>
Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation	<p>Au total, 90% des enseignements sont assurés par des intervenants extérieurs. Par ailleurs, le Conseil Pédagogique (CP) de ce parcours compte 17 membres représentant les entités emblématiques concernées par la radioprotection des travailleurs et du public : CEA, EDF, ORANO, IRSN, ASN, CERN, CNAM, SPRA, société d'ingénierie nucléaire, en plus de l'UGA et de l'INSTN.</p>

Organisation pédagogique

Composition des enseignements (indiquez uniquement les enseignements sans les MCC)	<i>Inchangée</i>
Volume horaire de la formation :	<p>2018-2019 : Nombre total d'heures en présentiel par étudiant est de 585h (hors visites).</p> <p>Cela correspond à 960 HeTD dont 576h prises en charge par l'UGA (60%) et 384h par le CEA (40%).</p> <p>Pour 2019-2020, il est envisagé de réduire le nombre d'heures par étudiant à 556h.</p>
Lieu(x) de la formation	CEA/INSTN (75%), UGA Campus Santé, LPSC (pour les TP) et très rarement GrEn-Er

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (ou des autres) établissement d'enseignement supérieur public	Partenariat sous convention avec le CEA-INSTN.
Internationalisation de la formation	Dans le cadre du projet Socrates Programme Erasmus Curriculum Development N° 210377-IC-1-2005 de l'Agence exécutive Education, Audiovisuel et Culture (EACEA), un consortium de 4 établissements d'enseignement supérieur (UGA,

INSTN, UHI Ecosse, CTU Prague) a été établi pour créer le Master Européen de Radioprotection.

A l'issue de ce projet, ce M2 a gardé sa structure afin de répondre à la Directive 2013/59/Euratom et la création des RPE (Radiation Protection Expert), malgré la fin dudit consortium. De plus, l'appellation a été conservée.

Par ailleurs, ce parcours a été identifié par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) comme l'un des six dans le monde sur la thématique radioprotection couvrant la totalité du spectre (électronucléaire, industrie, médical et Recherche). L'AIEA envoie régulièrement des participants suivre la totalité de la formation (l'effectif de boursiers AIEA dépend des contraintes budgétaires de l'Agence).

Des échanges d'enseignants ont eu lieu avec le Master Techniques Nucléaires et Radio Protection de l'Université de Kenitra au Maroc, formation que nous avons aidé à se créer.

Coût supplémentaire induit par la création/ modification de la formation :

Non

Oui

Expliquer le coût supplémentaire induit :